

LA LETTRE D'ACTUALITÉS DE LA FHF-BRETAGNE

EDITORIAL

Le 26 février 2015 à partir de 13h30 au Stade Rennais se tient le 1^{er} séminaire de réflexion de la FHF Bretagne intitulé « construire la politique de santé publique en Bretagne ». Pour la première fois, des ateliers participatifs seront mis en place pour que les adhérents de la FHF Bretagne puissent prendre la parole. En lien avec SPH Conseil, la FHF Bretagne a souhaité aborder des thématiques d'actualité comme la place des personnes âgées et handicapées dans le parcours de soins, le passage d'un hôpital de séjours à un hôpital de parcours ou encore les groupements hospitaliers de territoire : stratégie de groupe et partage de moyens sont autant de sujets qui sont des enjeux pour l'avenir de notre système de santé en Bretagne.

Adhérents de la FHF Bretagne, inscrivez-vous... Prenons la parole pour construire ensemble.

>> VIE INTERNE

La FHF a largement relayé dans la presse nationale son souhait que les pouvoirs publics prennent en considération la situation d'hôpitaux publics qui ont contracté des emprunts toxiques en particulier ceux basés sur le taux de change avec le franc suisse. Dans ce cadre, un dispositif spécifique a été mis en place : une cellule juridique pour accompagner les négociations avec les banques, un lobbying auprès des autorités publiques pour prendre en charge le dossier, le recours à un contentieux européen devant la Commission européenne et la Cour de justice de l'Union européenne.

Le dossier est disponible sur demande

>> FOCUS

Le 4 février 2015, Marisol Touraine, Ministre des Affaires sociales de la santé et du droit des femmes a présenté les 4 axes du plan d'économies sur les dépenses d'assurance maladie concernant en particulier les hôpitaux. Pour mémoire, dans le cadre du pacte de responsabilité et de solidarité, le gouvernement a prévu la réalisation de près de 10 milliards d'économies d'ici 2017 uniquement pour l'assurance maladie dont près de 3 milliards pour l'hôpital public.

Quatre axes dans son discours : **Amplifier le virage ambulatoire** en favorisant les prises en charge hors établissement à savoir en ville et au domicile du patient, en poursuivant le développement de la chirurgie ambulatoire (50% en 2016 / 62% en 2020) ; **Poursuivre les actions d'optimisation de la dépense hospitalière** en maîtrisant les effectifs et la masse salariale, en rationalisant les achats (PHARE), en constituant les GHT ; **Poursuivre les efforts sur la maîtrise des prix des médicaments et l'adoption de génériques** en agissant auprès du grand public, en travaillant auprès des prescripteurs qu'ils soient en ville ou à l'hôpital ; **Améliorer la pertinence et le bon usage des soins** en lançant des plans d'actions régionaux (prescriptions d'actes, transports, produits de santé).

Si la FHF a répondu favorablement aux orientations proposées par la Ministre de la santé, en revanche elle est extrêmement inquiète sur la déclinaison méthodologique qui tend à mettre les établissements hospitaliers sous la tutelle des ARS. Ainsi, la FHF a adressé un courrier à Marisol Touraine pour redire son soutien à la démarche mais également son refus à la contractualisation entre l'ARS et les centres hospitaliers et son souhait d'un dialogue de gestion ouvert et de qualité.

Le discours de la Ministre et le courrier de la FHF à la Ministre sont disponibles sur demande

Nathalie Conan-Mathieu, Secrétaire générale
Tél. : 06 84 98 65 43 | Courriel : secretairegenerale.fhb@gmail.com

Paola Juet, Chargée de mission
Tél. : 02 99 28 98 44 | Courriel : paola.juet@chu-rennes.fr



>> LES RENDEZ VOUS

Le 27 janvier 2015, la FHF – Bretagne participait à la rencontre initiée par l'ARS Bretagne sur le lancement de la structuration des filières gériatriques en Bretagne. Ce fut l'occasion d'aborder les expériences des territoires dans la prise en charge des personnes âgées. Prochains rendez vous organisés par l'ARS : des rencontres dans les territoires pour échanger sur les conventions constitutives des filières.

Le 2 février 2015 se tenait le Conseil d'administration de la FHF Bretagne. Plusieurs sujets ont été abordés : le Rapport d'activités de la filière médico-sociale ; un point d'information sur la structuration des filières gériatriques et la mise en place de conventions constitutives avec les établissements hospitaliers supports et la place de la FHF Bretagne dans la stratégie e-santé en Bretagne.

>> L'INTERVIEW : 3 questions à Eric Gendreau, délégué régional adjoint en charge du secteur médico-social de la FHF Bretagne

La FHF Bretagne a cette particularité d'avoir autant d'adhérents issus du monde sanitaire que du monde médicosocial. Comment interprétez-vous ce phénomène ?

La Bretagne est constituée d'un réseau très dense d'hôpitaux publics locaux et avec eux des EHPAD qui leur sont affiliés. Il est vrai que la FHF Bretagne a toujours dû réfléchir et avancer dans ses réflexions en tenant compte de ces deux dimensions. Je n'oublie pas également les EPSM et la nécessité d'intégrer les problématiques de santé mentale dans nos travaux. Et finalement, la concomitance des deux débats parlementaires sur le projet de loi « santé » et sur « l'adaptation de la société au vieillissement » nous permet de nous rassembler autour de thématiques communes comme la notion de parcours ou encore la dimension territoriale de l'accompagnement et de la prise en charge en particulier de la personne âgée.

Dans la prise en charge des personnes âgées et dans son accompagnement, comment voyez-vous la FHF Bretagne ?

La sémantique est importante dans cette problématique. Si les « hospitaliers » considèrent la problématique sous l'aspect « filière », les acteurs du médico-social réfléchissent en terme de « parcours ». De même, les professionnels de santé parlent de prise en charge quand le secteur médico-social évoque l'accompagnement. Tout cela n'est pas un

hasard et le travail de la FHF Bretagne est de faire en sorte que tous les acteurs, quels qu'ils soient parlent de la même chose et avancent ensemble sur le sujet.

Pour la première fois, un séminaire va être organisé par la FHF Bretagne ? Un atelier sera dédié aux personnes âgées et handicapées. Qu'en attendez-vous ?

C'est effectivement la première fois que la FHF Bretagne organise ce type de rencontres avec un challenge important sur la notion d'ateliers participatifs. Il ne s'agit pas d'ici de venir assister à des interventions mais bien de participer à la réflexion collective pour que la position de la FHF Bretagne, dans ses relations avec les autres partenaires soit bien représentative de ses adhérents. C'est la raison pour laquelle il est extrêmement important que tous les acteurs intéressés puissent venir.

LE CHIFFRE DU MOIS

9 milliards €uros

C'est la somme totale des dépenses de santé en Bretagne pour l'année 2013 dont 3,5 milliards pour les établissements de santé et 1,17 milliards pour les établissements et services médico-sociaux.

AGENDA

25 février : réunion FHF Bretagne sur les filières gériatriques

26 février : séminaire de réflexion de la FHF Bretagne

26 février : réunion du bureau de la FHF Bretagne

4 mars : conseil d'administration de la FHF Bretagne

6 mai : convention Régionale de la FHF Bretagne et Conseil d'administration de la FHF Bretagne

Nathalie Conan-Mathieu, Secrétaire générale
Tél. : 06 84 98 65 43 | Courriel : secretairegenerale.fhb@gmail.com

Paola Juet, Chargée de mission
Tél. : 02 99 28 98 44 | Courriel : paola.juet@chu-rennes.fr

